

François Vézina

Mémoire  
de L'Institut de traduction  
de l'Université de Montréal

à la

Commission royale d'enquête sur l'avancement des  
Arts, des Lettres et des Sciences au Canada

**L'INSTITUT DE TRADUCTION**

**E**N SEPTEMBRE 1940, s'inauguraient des cours spéciaux destinés à venir en aide, dans leur travail quotidien, à un groupe de secrétaires bilingues formées en association. Ces cours, qui portaient sur l'étude du français et de l'anglais par la traduction et en vue de la traduction furent offerts, par la suite, à tous ceux qui s'intéressent à la traduction en tant que carrière ou moyen de culture. Leur objet n'était pas seulement de contribuer au relèvement du niveau de la traduction en général, mais encore de collaborer dans le domaine linguistique, au rapprochement des deux éléments constitutifs de la nation canadienne.

Très vite, les cours connurent un magnifique essor, le nombre des inscriptions passant de 32 la première année à quelque 150 la quatrième année. Les fondateurs et organisateurs y virent une confirmation de leurs vues et un encouragement manifeste à continuer leur œuvre.

Un bureau consultatif composé de spécialistes ou de techniciens fut établi dès 1941 par les soins de M. Georges Panneton, pionner de l'enseignement de la traduction à Montréal, sous l'égide de M. T. Taggart-Smyth, directeur général de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, à titre de président d'honneur, et de M. Thomas Guérin, à titre de vice-président d'honneur.

A ce bureau, vint s'ajouter un Comité d'étude, de recherches et travaux, connu sous le nom d'Agora. Recrutant ses membres parmi les diplômés de l'institution et davantage parmi les spécialistes des diverses branches du savoir, l'Agora s'est efforcée de trouver des équivalents précis et justes des vocables et expressions nouvellement créés et qu'on ne saurait trouver dans les dictionnaires; les résultats de ce travail ont été réunis et consignés sur fiches et forment un vocabulaire classé par sujets et par ordre alphabétique.

Enregistrée sous le nom de l'Institut de Traduction en 1942, l'organisation vit sanctionner la valeur et l'efficacité de son enseignement par l'Université de Montréal, qui, en 1944, consentit à ranger l'Institut parmi ses écoles annexées, tout en ouvrant la porte à une fusion éventuelle avec sa propre Faculté des Lettres. En septembre 1947, à la suite du décès de son fondateur, M. Georges Panneton, l'Institut de traduction réorganisa ses cadres administratifs et obtint du lieutenant-gouverneur ses lettres-patentes en vertu des dispositions de la troisième partie de la Loi des Compagnies de Québec, sous la raison sociale Institut de Traduction, Inc.

## ORGANISATION ACTUELLE DES COURS

L'organisation actuelle des cours comprend deux sections : celle des cours du soir et celle des cours par correspondance.

### COURS DU SOIR

T. 50 Cours préparatoire de traduction : Cours élémentaire destiné aux finissants de la 12<sup>e</sup> année. Étude des principes fondamentaux de la traduction et de la stylistique françaises et anglaises. MM. Richard Bergeron & Parker Wearing

mardi, 7 h 30 p.m.

Inscription minimum : 15 élèves

T. 150 Traduction du français à l'anglais

1<sup>ère</sup> année, série « B »

Dr. Donald Buchanan

jeudi, 7 h 30 p.m.

T. 151 Traduction de l'anglais au français :

1<sup>ère</sup> année, série « B »

M. J.-P. Vinay

jeudi, 8 h 30 p.m.

Ces deux cours sont ouverts après concours d'admission. Ils portent sur l'étude et la traduction de lettres commerciales simples, de texte pratiques relatifs au commerce, à l'industrie, la finance, la publicité, etc.

T. 170 Traduction du français à l'anglais :

2<sup>e</sup> année, série « A »

Dr Donald Buchanan

jeudi, 8 h 30 p.m.

T. 171 Traduction de l'anglais au français :

2<sup>e</sup> année, série « A »

M. J.-P. Vinay

jeudi, 7 h 30 p.m.

Ces deux cours de traduction avancée sont ouverts aux étudiants détenteurs du certificat « B » et, après concours, aux étudiants qui justifient des connaissances linguistiques suffisantes. Ils portent sur la traduction de textes généraux intéressant des domaines variés : journalistique, commercial, publicitaire, administratif, littéraire.

T. 190 Cours spécial : Ce cours est destiné à préparer les étudiants possesseurs du diplôme de l'institut de Traduction aux épreuves de l'examen proposé par la SOCIETE POUR LA PROPAGATION DES LANGUES ETRANGRES EN FRANCE. Ce cours porte sur des épreuves de thème, version, dissertation et interprétation.

Mm. J.-P. Vinay & Parker Wearing mardi, 7 h 30 p.m

T. 190 Cours de stylistique française pratique : Étude des divers claviers du français. Exercices pratique de composition, substitution, dérivation. – Variantes stylistique – ordre des mots – classement du vocabulaire.

M. Richard Bergeron mardi, 8 h 30 p.m

T. 60 Cours de conversation française : Étude du vocabulaire pratique, des gallicismes et de la syntaxe usuelle au moyen d'exercices correctifs et individuels, de questionnaires et de conversations dirigées sur différents sujets.

M. Paul LaRocque mardi, 7 h 30 p.m

T. 61 Cours de conversation anglaise : Étude du vocabulaire pratique, des anglicismes et de la syntaxe usuelle, au moyen d'exercices correctifs et individuels, de questionnaires et de conversations dirigées sur des sujets variés.

M. Parker Wearing & Mlle Madeleine O'Grady mardi, 8 h 30 p.m.

### **COURS PAR CORRESPONDANCE**

T. 152 Traduction du français à l'anglais :

1<sup>ère</sup> année, série « B ». Même programme que T. 150.

T. 153 Traduction de l'anglais au français :

1<sup>ère</sup> année, série « B ». Même programme que T. 151.

T. 172 Traduction avancée du français à l'anglais :

2<sup>e</sup> année, série « A ». Même programme que T. 170.

T. 173 Traduction avancée de l'anglais au français :

2<sup>e</sup> année, série « A ». Même programme que T. 171.

T. 191 Cours spécial : Même programme que T. 190.

Ces cours constituent un ensemble gradué et complet de formation linguistique bilingue. « Le précis de l'art de traduire » contenant les éléments essentiels de la technique de la transposition, est le texte officiel en usage à l'Institut de Traduction. Il est basé sur la thèse : « La transposition, principe de la traduction » présentée par M. George Panneton et reçue par l'Université de Montréal pour le titre de maître ès arts.

Une bibliographie d'ouvrages bilingues établie par les soins de l'Institut, fait connaître aux étudiants les sources de renseignements à leur disposition. Est-il nécessaire d'ajouter que l'Institut de Traduction s'est assuré le concours de professeurs qualifiés et d'une compétence reconnue.

### **PERSONNEL ENSEIGNANT**

M. Jean-Paul Vinay, M.A. (Londres), agrégé de l'Université de France, ex-inspecteur principal de l'enseignement des langues vivantes de la ville de Paris, directeur de la section de linguistique à l'Université de Montréal.

M. Donald Buchanan, M.A., Docteur ès Lettres de l'Université de Besançon, France. Professeur à Mount Royal High School.

M. Parker Wearing, M.A., Professeur à Westmount High School.

M. Richard Bergeron, M.A., Professeur à l'École Normale Jacques-Cartier et à l'Université de Montréal.

### **LA TRADUCTION DANS LA VIE NATIONALE**

On ne saurait surestimer l'importance de la traduction dans la vie nationale canadienne. Pays bilingue, pays de deux cultures ethniques plus ou moins influencées par des apports hétéroclites d'origines multiples, le Canada ne saurait progresser dans l'ordre culturel, sans une compréhension mutuelle plus grande des deux groupes fondamentaux de sa population. On aperçoit tout de suite le rôle de la traduction, le rôle du traducteur, interprète et transporteur de la pensée particulière de chaque groupe ethnique, s'attachant à rendre, par un art subtil, le génie de chaque langue. C'est dans tout le champ incommensurable de la culture que le traducteur peut et doit exercer son action. En un sens, il est un créateur – il repense et recrée avec les vocables d'une autre langue, mais en s'attachant à épouser en quelque sorte le mouvement intérieur qui l'anime, - la pensée originale et puissante d'un écrivain.

L'Institut de Traduction s'est réjoui de la création d'une Commission royale d'enquête sur l'avancement des Arts, des Lettres et des Sciences, car il estime que,

tout en restant dans les limites de sa compétence, cette Commission ne saurait manquer d'étudier le rôle de la traduction dans les divers organismes particuliers qui font l'objet principal de son enquête.

L'Institut de Traduction n'a pas de requête propre à présenter. Son effort a été jusqu'ici, surtout un effort d'enseignement; faute de ressources plus étendues, il a dû différer la publication des travaux réalisés par ses Comités. Mais il y a un travail extrêmement fécond à poursuivre au sein des services administratifs de l'État, au sein des organismes culturels que l'évolution de notre civilisation a fait surgir de tous côtés. L'action des simples particuliers ne doit pas être écartée de ces sphères et doit, au contraire, être soutenue et portée au plus haut degré d'efficacité par l'aide intelligente et discrète de l'État.

---

Source : Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds Institut de traduction, 1949, C 116  
1/1/5, 6 p.